

République Française

Département de l'Aveyron

## **Extrait du Registre**

### **Des Délibérations du Conseil**

#### **De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier**

Nombre de membres  
Afférents Conseil Communautaire : 36  
En exercice : 36  
Qui ont pris part à la délibération : 34

Date de convocation : 13/09/2024

Séance du 19 septembre 2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf du mois de septembre à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil (Mairie) de Camarès, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente*

**Présents :** Monique ALIÈS, Laure BERNAT, Albert BOUSQUET, Jean-Louis CABANES, Sophie CANTALOUBE, Claude CHIBAUDEL, Hélène CHICO ROS, Alain CONDOMINES, Franck COUDERC, Francis CULIE, Gérard DRESSAYRE, Michelle FONTANILLES, Jean-Louis FRANJEAU, Eric HOULES, Michel LEBLOND, Eva LE CHARPENTIER, Viviane RAMONDENC, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Jean-François ROUSSET, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Anne-Claire SOLIER, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA

**En tant que délégué suppléant, était présent :** Eloi ALBET, Michel SIMONIN

**Excusés ayant donné un pouvoir :** Philippe GIGANON à Monique ALIÈS, Jean-Luc JACQUEMOND à André SERIN, David MAURY à Patrick ROQUES, Xavier PUECH à Jean-Louis CABANES, Michel WOLKOWICKI à Cyril TOUZET

**Absents :** Séverine DRESSAYRE, Guy SALES

**Anne-Claire SOLIER est désignée secrétaire de séance**

-----  
N°20240919\_133

#### **Objet : Convention stagiaire – service environnement**

Madame la Présidente informe le Conseil Communautaire, qu'un élève de l'établissement « Impro Echappée Verte » souhaite effectuer un stage au sein du service environnement de la Communauté de Communes.

Madame la Présidente donne lecture de la convention de stage.

Elle présente les modalités du stage :

- Service : Environnement ;
- Durée : 8,75 heures hebdomadaires ;

- Date : 1 jour par semaine, le jeudi du 03 octobre 2024 au 31 décembre 2024 (*sauf en cas d'absence de l'agent tuteur pour congés, maladie, formations, ...*)
- Gratification : aucune.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer la convention de stage,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
La Présidente,  
Monique ALIÈS*



*Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.*